



## Droit à l'image sur un forum

Par **inconnu volontaire**, le **25/07/2014** à **11:19**

Bonjour,

Je me permets de poster car je suis très inquiet.

Je vous explique les faits.

Je suis inscrit depuis un certain temps sur un forum un peu "coquin".

Un jour une amie de ce forum me contacte en message privé en m'indiquant qu'une personne contacte tous mes amis pour me dénigrer et raconter plein de choses sur moi.

Après avoir longuement négocié avec mon ami elle me communique le pseudo de cette personne.

Immédiatement je prend contact avec celle ci pour me justifier et savoir ce qu'elle me voulait vraiment.

Après de nombreuses discussions pas du tout constructives, cette personne affirmait me connaître "virtuellement".

Sachant que cette personne refusait de me dire sa précédente identité sur ce forum je reprends contact avec mon amie.

Celle-ci m'informe avoir échangé avec ce contact et que celui ci (visiblement une femme) lui a envoyé des photos d'elle même des photos nue.

Voulant impérativement savoir qui était cette personne je demande à mon amie de me transmettre une photo.

Après de longues minutes de négociation, mon amie accepte et m'envoie seulement une capture du visage de cette personne ne laissant pas du tout apparaître son corps (donc rien de pervers).

Cette personne l'a appris et nous menace en nous disant qu'elle aller nous attaquer en justice en spécifiant des textes de loi et autre.

Je vous contact pour savoir ce que vous pensez de ce cas, sommes nous vraiment inquieté mon amie et moi?

Ma femme ne connaît pas mon activité sur ce site et il est bien évident que je ne souhaite pas

qu'elle le sache.

En espérant ne pas être jugé et avoir une réponse rapide de votre part.

Merci par avance.